

Prise de position du groupe le centre/vert/libéral

Message n° 18 : Approbation des Comptes 2021 et Rapport de gestion

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal,

Chères et Chers collègues,

Le groupe le Centre / vert-libéral a pris connaissance des comptes 2021 de la Ville de Fribourg avec attention... Et lassitude. Nous remercions la Direction des finances et toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ces comptes et du message y relatifs, toujours exhaustifs et transparents.

Extraordinaire, indécent, obscène. En réalité, il n'y a pas de mot assez fort pour qualifier le bénéfice de plus de 37 millions réalisés par la Commune. Théoriquement, cela veut dire que la Commune aurait pu baisser ses impôts de 20 points pour arriver à l'équilibre cette année. D'aucuns ici seraient les premiers à se scandaliser d'un tel bénéfice s'il était réalisé par une société mais s'en félicitent lorsqu'il provient de la commune, sur le dos des contribuables. Car non, il n'y a rien ni de réjouissant ni de social à un tel bénéfice, alors que l'on perçoit un impôt sur la base d'un déficit budgétaire de 2 millions.

Ce bénéfice record porte à plus de 145 millions l'excédent de revenus perçus par la Commune avant attribution aux provisions et réserves non obligatoires sur ces 8 dernières années, soit depuis la hausse d'impôt de 2014. Si cela ne l'était pas déjà, il est clair que cette hausse d'impôt était injustifiée. Il est tout autant clair que la baisse d'impôt durable votée en 2019 était non seulement justifiée et nécessaire, mais manifestement insuffisante !

Ce résultat est la conséquence de constats répétés, d'année en année, par la minorité du Conseil général. Avec l'impression désagréable de parler à un mur.

1. Concernant les **revenus**, si l'estimation des rentrées fiscales et de l'encaissement des taxes est un travail difficile, pour ne pas dire aléatoire dans la conjoncture que nous avons vécu, le Conseil communal fait manifestement preuve d'une trop grande prudence systématique, comme cela a été déjà dit et ressort clairement de l'écart colossal entre le budget et les comptes 2021. La Commune perçoit au final trop par rapport à ce qu'elle peut offrir. De l'argent pris au citoyen, alors qu'on ne dépense pas, et qui finira dans la péréquation financière dans deux ans.

2. Même si la **surestimation des charges** diminue de moitié, passant de plus de 10 millions en 2020 à plus de 5 millions en 2021, ce montant reste trop élevé. Ce phénomène touche particulièrement les secteurs du Génie civil et de l'Urbanisme.

N'allez pas croire qu'il s'agisse d'une bonne gestion, parcimonieuse des deniers publics. C'est au contraire la démonstration que le Conseil communal budgétise d'année en année trop de charges, sans égard à leur faisabilité concrètes, maintenant ainsi artificiellement un impôt trop élevé lors de l'établissement du budget. Il s'agira donc de redresser le tir pour avoir un budget en accord avec la réalité, de la Commune, ses besoins et ses ressources.

3. Le même constat vaut pour les **investissements** et nous partageons l'inquiétude du groupe PCS, notamment en perspective des subventions liées au Projet d'agglomération. Alors que 90 millions de sortie de trésorerie étaient prévus, seuls 25 millions ont pu être dépensés. Rien ne sert de lancer des projets quand on sait d'avance qu'on n'arrivera pas à les réaliser. Contrairement à ce qu'on nous annonce d'année en année (et encore ce soir), il n'y a rien d'ambitieux là. C'est avant tout le reflet de l'incapacité du Conseil communal à se donner des priorités, notamment en matière de transition énergétique, à être conscient de ses ressources réelles, à anticiper les oppositions, respectivement à obtenir

l'assentiment de la population, et *in fine* à réaliser. Encore faudrait-il pour ce faire que la Commune se dote enfin d'un nouveau PAL attendu depuis trop longtemps.

Ces retards chroniques impactent aujourd'hui directement le compte de fonctionnement, puisqu'ils induisent une réduction des amortissements par rapport à ceux budgétés, faute pour les investissements prévus d'être activés. Avec ces investissements hors de toute réalité, le Conseil communal maintient là encore un impôt artificiellement trop élevé. Il serait temps de gagner en réalisme – et pourquoi pas en réalisation ? –, avec des investissements qui ressemblent à un programme coordonné et efficace plutôt qu'à des promesses électorales vaines.

Après les constats, venons-en au chapitre des inquiétudes, elles aussi répétées vainement.

4. Les **charges de personnel** continuent d'augmenter de manière non maîtrisée, de 3,3% par rapport à 2020, soit bien au-delà de la limite que le Conseil communal s'était fixé, ce qui correspond à plus de 2,2 millions. Sur ce constat, on n'est obligé d'être dubitatif lorsque le Conseil communal nous annonce dans son message qu'il souhaite, je cite, « *maintenir un cadre financier strict de gestion des charges* » ; nous attendons toujours qu'un tel cadre soit mis en place pour les charges de personnel, à l'image d'une commune comme la Ville de Bulle qui a *grosso modo* un nombre d'EPT par habitant moitié moins élevés que la Ville de Fribourg. Comme quoi, comparaison n'est pas raison.

Car non content de déjà outrepasser sa propre limite dans le cadre du budget, le Conseil communal a réussi en 2021 l'exploite de dépasser de plus d'un million les charges de personnel budgétées. Nous nous permettons d'y voir un recourt bien trop facile aux contrats à durée déterminée et contour du budget accordé par notre Conseil.

L'augmentation incontrôlée des charges de personnel devient d'autant plus inquiétante que l'indice des prix à la consommation tend à augmenter, avec la revalorisation salariale évidemment nécessaire que cela implique. Les excès des dernières années risquent de coûter chers et notre groupe veillera à la gestion de ce risque répertorié par le Conseil communal.

5. En opposition totale avec cette augmentation des charges de personnel et, plus globalement de l'entier des charges, nous constatons encore et toujours la **stagnation de la population**. C'est le reflet d'une perte d'attractivité désormais bien ancrée qui place notre capitale cantonale en contradiction avec l'augmentation démographique que connaît le reste du canton, en particulier pour la Ville de Bulle, une perte d'attractivité face à laquelle le Conseil communal semble être impuissant, sinon indifférent.

Il est important d'inverser rapidement cette tendance, au risque sinon d'entrer dans un cercle vicieux avec des charges liées qui augmentent mais qui seront financés par le même nombre de personnes, sinon moins, au détriment de la classe moyenne.

Chères et Chers collègues, vous l'aurez compris, notre groupe n'est pas satisfait de ces comptes. Le résultat record n'a rien d'une gestion financière vertueuse ou durable. C'est le fruit d'un taux d'imposition clairement trop élevé par rapport aux réalités de notre commune, en particulier sa capacité à investir et réaliser.

Car oui, il est possible de contrôler la pertinence des charges budgétées et non dépensées afin de les réduire sans réduire les prestations à la population. Oui, il est possible d'adopter un programme d'investissements priorisé, raisonnable et cependant ambitieux. Oui il est possible de réduire la charge fiscale qui assomme la classe moyenne sans péjoration des finances communales. Faute pour le Conseil communal de prendre ses responsabilités et de se conformer au principe d'équité

fiscale, nous déposerons avec nos collègues des groupes PLR et UDC une proposition de baisse d'impôt raisonnable.

C'est avec ces considérations que le groupe le Centre / vert-libéral prend acte des comptes 2021.

En ce qui concerne le **rapport de gestion**, notre groupe apprécie la nette amélioration en termes de présentation et de lisibilité. Nous saluons vivement le fait que ce rapport soit désormais parfaitement bilingue et nous remercions l'administration communale, en particulier le secteur de la communication, pour le travail qui en découle. Il manque encore à notre groupe des indications plus politiques sur le suivi du programme de législature et l'évolution des objectifs qui y sont fixés pour que ce rapport devient un vrai rapport de gestion et non d'activités.

Merci pour votre attention.

30.05.2022/SMu